

18ième Dimanche du Temps Ordinaire –
par le Diacre Jacques FOURNIER

Jésus, Pain de Vie (Mt 14,13-21)

En ce temps-là, quand Jésus apprit la mort de Jean le Baptiste, il se retira et partit en barque pour un endroit désert, à l'écart. Les foules l'apprirent et, quittant leurs villes, elles suivirent à pied.

En débarquant, il vit une grande foule de gens ; il fut saisi de compassion envers eux et guérit leurs malades.

Le soir venu, les disciples s'approchèrent et lui dirent : « L'endroit est désert et l'heure est déjà avancée. Renvoie donc la foule : qu'ils aillent dans les villages s'acheter de la nourriture ! »

Mais Jésus leur dit : « Ils n'ont pas besoin de s'en aller. Donnez-leur vous-mêmes à manger. »

Alors ils lui disent : « Nous n'avons là que cinq pains et deux poissons. »

Jésus dit : « Apportez-les-moi. »

Puis, ordonnant à la foule de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il prononça la bénédiction ; il rompit les pains, il les donna aux disciples, et les disciples les donnèrent à la

foule.

Ils mangèrent tous et ils furent rassasiés. On ramassa les morceaux qui restaient : cela faisait douze paniers pleins.

Ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille, sans compter les femmes et les enfants.



Cette première multiplication des pains était destinée avant tout au Peuple d'Israël. La symbolique des chiffres nous le dit, à sa façon. Le chiffre « *cinq* » renvoie en effet très souvent dans la Bible à « la Loi de Moïse » retranscrite dans les « *cinq* » premiers livres, un ensemble que les Juifs appellent « la Torah », la Loi. « *Mille* » désigne la multitude. Ces « *cinq mille* » hommes représentent donc ici la multitude du Peuple d'Israël appelé à découvrir dans l'écoute et l'obéissance aux « *cinq* » livres de la Loi un chemin qui conduit à la vie. Et « *les Douze paniers pleins* » qui restent renvoient aux Douze tribus d'Israël...

Les cinq pains que Jésus reçoit de ses disciples font donc allusion à ces cinq livres de la Loi. Mais dans ses mains, cette Loi va se transformer en un Pain de Vie qui se révélera capable, par la suite, de nourrir non seulement Israël mais encore le monde entier. En effet, seul Jésus, « *la Parole faite chair* », permet à ceux et celles qui acceptent de le recevoir par leur foi d'atteindre le but que la Loi ne faisait qu'indiquer : une vie en communion avec Dieu en cet unique Esprit qui vivifie...

Prenons un exemple. Jésus disait, en commençant par rappeler la Loi : « *Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres : « Tu ne tueras point » ; et si quelqu'un tue, il en répondra au tribunal* ». Et aussitôt, il va lui substituer sa Parole : « *Eh bien ! moi je vous dis : Quiconque se fâche contre son frère en répondra au tribunal* » (Mt 5,20s). Et Jésus se révèle ici bien plus exigeant que la Loi. En effet, il va directement à la racine de tout acte mauvais, le cœur, qui, avant de mal agir, s'est laissé envahir par l'envie, la cupidité, la méchanceté, la colère ou la malice... Que ce cœur se laisse plutôt remplir par l'Amour, le grand Don de Dieu ! « *L'Amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit qui nous a été donné* », écrit St Paul. Alors, celui qui le reçoit par sa foi, écrit-il encore, accomplira comme naturellement tous les préceptes de la Loi. « *Car celui qui aime autrui a de ce fait accompli la loi. En effet, le précepte : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en cette formule : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la Loi dans sa plénitude* ».

Avec ces cinq pains Jésus prend donc ici le cœur de l'Ancienne Alliance, la Loi de Moïse, qu'il redonne à ses disciples en Pain de Vie de la Nouvelle Alliance. Et avec lui et par lui, ce sera l'Esprit Saint, l'Esprit d'Amour qui vivifiera le cœur et la vie de tous ceux et celles qui accepteront de le recevoir. Désormais, ils n'auront plus à obéir aux multiples préceptes de la Loi, mais ils auront à cœur de demeurer fidèles à cette grâce de l'Esprit révélée et offerte par la Parole du Christ. « *Celui que Dieu a envoyé prononce les Paroles de Dieu car il donne avec elles l'Esprit sans mesure* » (Jn 3,34)... Et c'est d'ailleurs en obéissant à cette Parole que l'Eglise, jusqu'à la fin des temps, célèbrera l'Eucharistie préfigurée ici par cette multiplication des pains : « *Vous ferez cela en mémoire de moi* »...

Ainsi, par l'écoute de sa Parole, l'Eglise accueille la Vie de l'Esprit, cette même Vie qui est communiquée en

surabondance par le Pain consacré sur l'autel. Et cet Esprit devient au cœur de celui ou celle qui le reçoit Source jaillissant en vie éternelle, Force d'Amour et de Paix capable de transfigurer, petit à petit, notre existence tout entière..

DJF